



santé  
famille  
retraite  
services

L'essentiel & plus encore

## SOMMAIRE

### ACTUALITÉS - P 2

- Retour sur l'Assemblée Générale de la MSA Portes de Bretagne

### PROTECTION SOCIALE - P 3

- Protection sociale étudiante
- Le Dossier médical partagé
- Nouveaux services en ligne

### PRÉVENTION SANTÉ - P 6

- Management et santé au travail

### ACTION SOCIALE - P 7

- « Bien vivre son métier d'agriculteur »
- Le parcours santé des aidants

### INTERNET - P 8

- Service de dépôt de documents

### ACTUALITÉ - P 8

- Le mois de la parentalité

### AGENDA - P 8



Suivez-nous sur Twitter  
@msa\_pdb

# Territoires

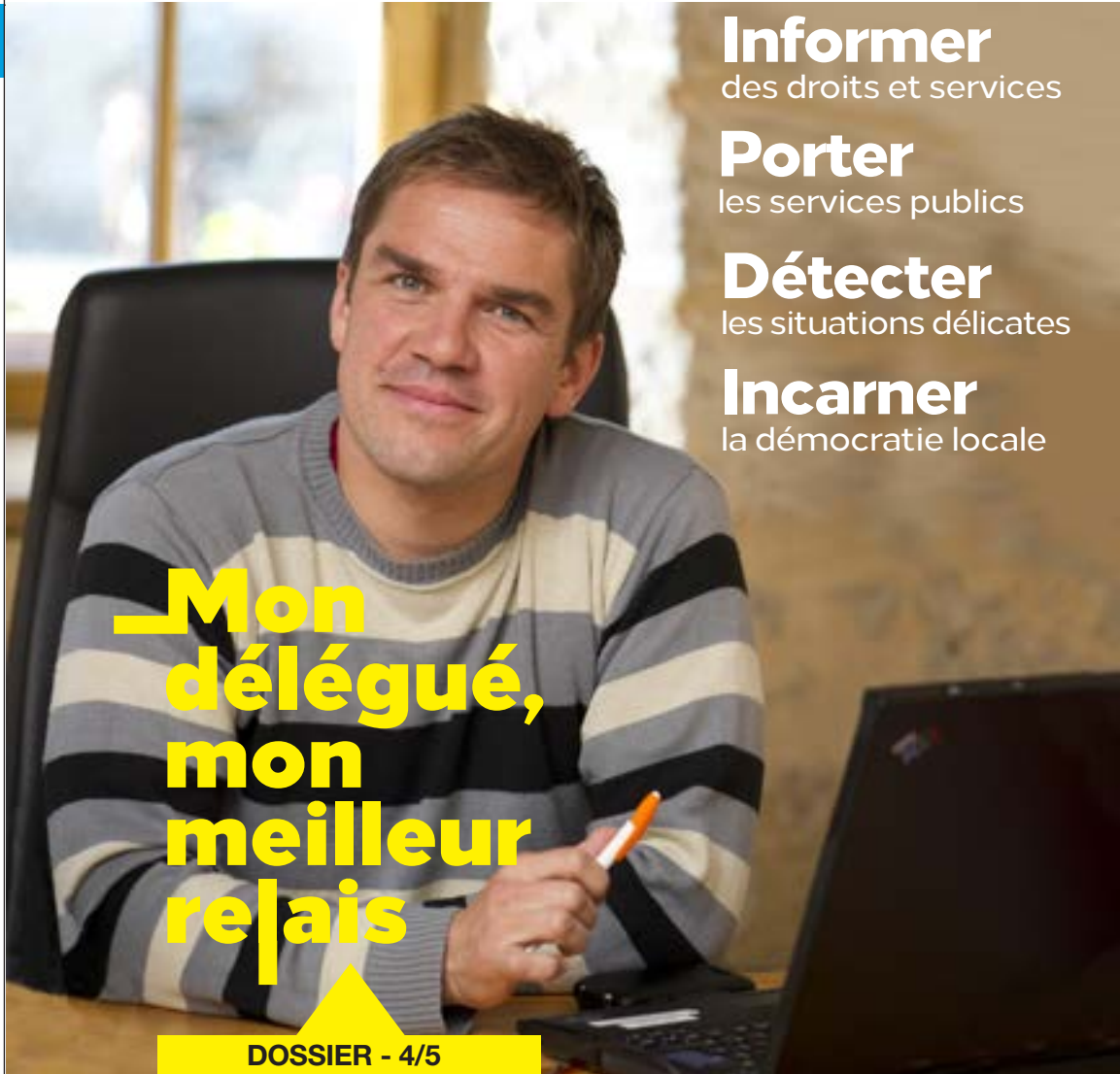
Le magazine de la MSA Portes de Bretagne - Ille-et-Vilaine et Morbihan

**Inform**  
des droits et services

**Porter**  
les services publics

**Détecter**  
les situations délicates

**Incarner**  
la démocratie locale



**Mon  
délégué,  
mon  
meilleur  
relais**

DOSSIER - 4/5

## ÉLECTIONS MSA 2020 ET SI JE PRÉSENTAIS MA CANDIDATURE ?

**Vous voulez défendre la responsabilité, la solidarité et la démocratie sur votre territoire ?**

**Devenez délégué(e) cantonal(e) MSA et continuez à améliorer les conditions de vie du monde agricole.**

## POUR NOUS ÉCRIRE

Quel que soit votre département,  
adressez votre courrier à :  
**MSA Portes de Bretagne**  
35027 RENNES CEDEX 9

Directrice de la publication : Marine MAROT  
Réalisation : MSA Portes de Bretagne  
Siège social : La Porte de Ker Lann - Rue Charles Coudé - Bruz  
35027 RENNES CEDEX 9  
Illustrations : MSA Portes de Bretagne - CCMMSA Département Image :  
F. Beloncle, J.-M. Delage et S. Cambon - Cherry - Pixabay - Freepik.

Imprimeur : Evoluprint SAS - Parc Industriel Euronord - 10 rue du parc -  
CS 85001 Bruguères - 31151 Fenouillet Cedex  
Tirage : 34 200 exemplaires (trimestriel)  
Dépôt légal : Septembre 2019 - N°ISSN : 1958-3788  
Prix en euros : Gratuit - CPPAP 1119 M 06700

Septembre 2019 - n°50

portesdebretagne.msa.fr

VIE MUTUALISTE

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MSA PORTES DE BRETAGNE

Le 6 juin dernier se tenait au Chorus de Vannes la dernière Assemblée générale du mandat électoral 2015-2020. Les délégués MSA sont venus nombreux pour participer à ce rendez-vous annuel phare de la vie d'un élu.

L'Assemblée générale est certainement le moment le plus important de la vie du délégué MSA car c'est l'occasion d'échanger avec d'autres élus mais aussi et surtout avec les administrateurs de la MSA. L'Assemblée générale permet aux élus MSA de voter les motions qui traduisent les demandes et les souhaits des adhérents MSA sur les évolutions de la réglementation française.

LA MSA : ACTEUR DE PRÉVENTION SANTÉ SUR LES TERRITOIRES



Vous le savez, la MSA s'engage sur les territoires comme acteur de prévention santé. C'est la raison pour laquelle le Dr Piednoir, médecin infectiologue et pharmacien hygiéniste, a été invité à sensibiliser les délégués MSA sur l'importance de la vaccination. Trois principes forts sont à retenir de cette intervention :

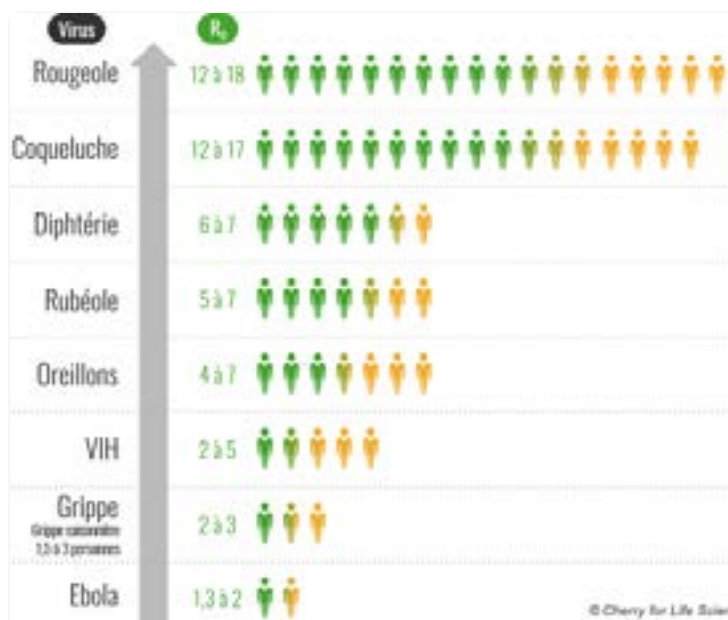
► Pourquoi vacciner ?

La vaccination prévient les pathologies infectieuses fréquentes, à haut pouvoir épidémique, graves ou pour lesquelles il n'existe pas de traitement, mais également certains cancers ou lésions précancéreuses. Elle permet un moindre usage des antibiotiques.

► La vaccination : acte citoyen

Le bénéfice de la vaccination n'est pas uniquement individuel, c'est également un acte altruiste. Lorsqu'une population importante d'individus est protégée contre une maladie, la transmission de la maladie diminue. L'immunité de groupe protège également les individus sensibles et qui ne peuvent pas se faire vacciner en raison d'une contre-indication médicale.

Le nombre de personnes qu'un malade peut infecter est appelé  $R_0$ . C'est un nombre variable, autrement dit un ensemble de personnes qui risquent d'être contaminées par la même personne.



► Innocuité des vaccins

Oui, les vaccins sont potentiellement toxiques mais oui, ils préviennent les maladies. Le rapport bénéfice/risque reste en faveur de la vaccination. Le paradoxe est qu'aujourd'hui, grâce à la vaccination, de nombreuses maladies ont quasiment disparu rendant invisible le bénéfice de cette vaccination.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2018 :

- 911,2 millions d'euros de prestations versées
- 497 millions d'euros de cotisations et contributions
- 191 000 appels reçus
- 45 600 personnes reçues
- 24 700 courriels traités
- 684 268 visites sur portesdebretagne.msa.fr

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE ELECTIONS MSA 2020



Cette dernière Assemblée générale du mandat 2015-2020 a été marquée par le coup d'envoi de la prochaine campagne des élections MSA 2020. Acteurs essentiels de cet événement, les partenaires de la MSA ont été invités à jouer le rôle de relais pour inciter au vote.



Elf Gören, Chargée de mission, Chambre agriculture 35



Jean-Paul Perray, Président SDAE 56



Arnaud Denoual, membre du CA Jeunes agriculteurs 35



Claude Le Goff, conseiller d'entreprise, Chambre d'agriculture 56



Françoise Guihard, Vice-présidente régionale Fédération Groupama 56



Josiane Guennec, administratrice CER France Brocéliande



LOGEMENT



PROTECTION SOCIALE ÉTUDIANTE  
**QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES PRESTATIONS LOGEMENT ?**

**A l'occasion de cette rentrée 2019, tous les nouveaux étudiants sont rattachés au régime obligatoire maladie de leurs parents.** Ainsi, les nouveaux étudiants dont les parents relèvent de la MSA sont rattachés à la MSA pour leurs prestations santé ainsi que pour les prestations de logement jusqu'à leurs 24 ans révolus.

A noter que si l'étudiant perçoit, à titre personnel, une allocation de logement, il n'est plus considéré à la charge des parents au sens des prestations familiales.

Il est possible que le montant des prestations familiales que vous percevez pour votre famille soit plus élevé que celui de l'allocation logement à laquelle l'étudiant peut prétendre.

Dans le cas où votre enfant devient allocataire, vous devez nous le signaler aussitôt pour éviter le calcul de prestations indues.

SANTÉ

LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ  
**LA MÉMOIRE DE VOTRE SANTÉ**

**Vous pouvez dès aujourd'hui ouvrir votre Dossier médical partagé (DMP) auprès de votre conseiller MSA au siège, en agence ou chez votre pharmacien.**

Véritable carnet de santé numérique, le Dossier médical partagé permet aux adhérents et aux professionnels de santé de retrouver en un seul endroit toutes les informations de santé : antécédents médicaux, ordonnances, résultats d'examens, etc. Pratique et hautement sécurisé, il est accessible en ligne et s'ajoute sur votre carte vitale pour faciliter votre suivi médical. Pour le créer, rien de plus simple ! Rendez-vous à l'accueil de votre MSA ou en pharmacie, muni de votre carte vitale.



**Si votre enfant mineur est inscrit sur votre carte vitale, vous pouvez également lui ouvrir un DMP dont vous allez gérer l'accès jusqu'à ce qu'il obtienne sa propre carte vitale.**

INTERNET

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE  
**« DEMANDER MA RETRAITE » & « DEMANDER UNE AIDE AU LOGEMENT »**

**Les services en ligne de la MSA continuent de se développer ! Depuis Mon espace privé, vous avez dorénavant accès au service « Demander ma retraite » et au service « Demander une aide au logement ».**



Avec le nouveau service de demande de retraite en ligne, demander votre retraite devient plus simple ! Vous n'avez plus qu'une seule demande à faire pour l'ensemble de vos régimes de retraite, de base et complémentaire.

Toujours depuis Mon espace privé, vous pouvez maintenant faire votre demande d'aide au logement grâce au nouveau service en ligne « Demander une aide au logement ». Il vous suffit de mettre à jour votre situation familiale et de renseigner les informations sur votre logement. Vous pouvez ensuite télécharger les pièces justificatives pour votre dossier. Plus simple et plus rapide, ce nouveau service en ligne vous permet également de réaliser une simulation pour estimer les droits que vous percevrez si l'aide au logement vous est effectivement accordée.



**« Demander ma retraite » et « Demander une aide au logement » sont des services accessibles depuis Mon espace privé sur le site internet [portesdebretagne.msa.fr](http://portesdebretagne.msa.fr).**

**En attente d'un remboursement ?**

**Avez-vous communiqué votre RIB à la MSA ?**

**Transmettez-le directement via Mon espace privé rubrique « Contact & Echanges », service « Envoyer un document » sur [portesdebretagne.msa.fr](http://portesdebretagne.msa.fr).**

# ELECTIONS MSA 2020

## ET SI JE PRÉSENTAIS MA CANDIDATURE ?

**Vous voulez défendre la responsabilité, la solidarité et la démocratie sur votre territoire ?**

**Devenez délégué(e) cantonal(e) MSA et continuez à améliorer les conditions de vie du monde agricole.**

**Le mandat de délégué de la MSA est l'occasion de s'engager pour son territoire et de transmettre son expérience du monde agricole et rural.**

Tous les cinq ans, en tant que ressortissants du régime de protection sociale agricole, vous êtes invité à participer aux élections cantonales de la MSA. En **janvier 2020** se tiendra le 19<sup>ème</sup> scrutin à l'issue duquel seront élus 420 délégués cantonaux.

S'il est important de voter, il l'est tout autant de se présenter. C'est la proximité des élus du territoire qui permet aux souhaits des adhérents de devenir des actions concrètes et utiles pour tous. Un délégué MSA s'engage pour son territoire et donne de son temps pour la communauté rurale et agricole. Durant son mandat, il devient les oreilles et la voix de la MSA et sert de thermomètre social. Il est le lien entre les bénéficiaires et le Conseil d'administration de la MSA. Ainsi, il est le mieux placé pour rapporter les demandes de ses concitoyens et s'engager sur les programmes territoriaux nécessaires.

En tant qu'interlocuteur unique pour la protection sociale, la MSA connaît très bien ses bénéficiaires et les problématiques qu'ils affrontent au quotidien. C'est pour apporter des réponses appropriées et offrir une écoute et un accompagnement complets que le délégué devient le porte-parole de sa MSA.

### UNE ANNÉE DANS LA PEAU D'UN DÉLÉGUÉ MSA

Lorsqu'on est un actif occupé, s'engager dans une structure autre que professionnelle peut parfois faire peur. En effet, s'investir demande du temps et de la disponibilité. C'est pourquoi nous vous proposons de découvrir les principales obligations d'un délégué MSA, c'est-à-dire celles qui sont incontournables pour les élus. Pour avoir une idée de ce que représente cet engagement, découvrez le programme annuel type d'un délégué MSA :



#### De janvier à mars :

C'est le moment de l'**assemblée locale**, temps consacré à l'actualité de la protection sociale et du monde agricole. Cet échange permet d'officialiser les revendications des délégués et d'expliquer les nouveautés sur la protection sociale.

#### De mai à juillet :

Chaque Président réunit son **comité cantonal** en présence d'un animateur de la vie mutualiste pour dresser un bilan des actions menées sur son territoire et déterminer les objectifs à venir. Les délégués décident à cette occasion des futures actions qu'ils veulent mettre en place.

#### En juin :

C'est l'**Assemblée générale** de la MSA. Outre la partie statutaire et la présentation du rapport du Conseil d'administration, les délégués participent à une partie thématique consacrée à un sujet d'actualité de la protection sociale (la prévention santé, l'action sur les territoires...). Ils votent également les demandes d'amélioration de la protection sociale dites « vœux et motions » qui sont ensuite remontées au Gouvernement.

#### De septembre à avril :

C'est le temps des **réunions de préparation puis de promotion des conférences de prévention santé proposées sur le canton**. Elles sont co-construites par les délégués et l'animateur MSA. Les conférences sont ouvertes à tous, bénéficiaires MSA ou non. D'ailleurs, plus de la moitié des participants est affiliée à un autre régime d'Assurance maladie. C'est pour cette raison que la MSA se positionne avant tout comme un acteur du monde rural.

Sur l'ensemble du mandat, les élus ont organisé plus de 200 conférences de prévention santé pour plus de 20 000 personnes.



#### Toute l'année :

Mobilisation des élus pour mener des actions territoriales sur différents projets : enfance, famille, prévention des risques professionnels, prévention du vieillissement et formations.

### QUELQUES ACTIONS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ NOS DÉLÉGUÉS

#### ► Réseau « Sentinelles »

La MSA se mobilise contre les effets des crises qui touchent le monde agricole. Pour accompagner ses adhérents en difficultés, les élus MSA peuvent intégrer le réseau « Sentinelles ». Leurs missions ? Repérer, écouter, évaluer, accompagner et orienter les personnes en souffrance. Les personnes qui souhaitent intégrer le réseau « Sentinelles » suivent une formation de trois jours dans le but d'acquiescer les outils pour aller vers les personnes et connaître les structures qui permettent une prise en charge. Aussi, en 2018, 72 élus ont été formés pour devenir Sentinelles.



#### ► Actions de développement social local

En 2018, vos délégués MSA se sont engagés dans deux chartes aux familles qui ont pour vocation d'agir pour le développement des solidarités et des services aux familles sur le territoire. Ces chartes territoriales avec les familles contribuent à l'amélioration du cadre de vie de celles-ci et accompagnent l'adaptation des espaces ruraux aux besoins d'aujourd'hui. Ces chartes territoriales sont le fruit d'une priorisation des besoins des familles. Dans le même esprit, les chartes des seniors visent à prévenir le vieillissement, développer une offre de services et de santé de proximité, soutenir le lien social et l'expérience des aînés. Ces chartes visent à réduire les inégalités territoriales en termes d'accès aux droits, de services d'accueil, etc.

#### ► Action de santé et sécurité au travail

Dans le cadre de sa mission de préserver la santé des professionnels de l'agriculture, la MSA développe des actions de prévention, de formation et d'information pour toutes les entreprises du monde agricole.

#### ► Conférences de prévention santé

C'est un temps fort de la vie d'un territoire car elles sont ouvertes à tous et traitent de sujets très variés. Chaque année les délégués cantonaux choisissent des thèmes à aborder dans le but de sensibiliser ou de mobiliser la population sur une thématique donnée. Vous pouvez dès aujourd'hui connaître les futures conférences-débat organisées par vos délégués MSA.



### LE RÔLE DE L'ANIMATEUR DE LA VIE MUTUALISTE

L'animateur de la vie mutualiste permet les échanges entre les délégués cantonaux. Il accompagne les élus pendant toute la durée de leur mandat. C'est un salarié de la MSA qui participe activement à la vie démocratique. Il est le référent des élus et apporte son aide aux comités cantonaux.

À tout moment de l'année, le délégué peut interpellier son animateur pour lui faire part de situations difficiles ou encore de propositions d'actions à mettre en œuvre au profit de la population de son territoire.

**ÉLECTIONS MSA**  
du 20 au 31 janvier 2020

**VOTER C'est utile!**

sur internet ou par courrier

### QUESTIONS/RÉPONSES

#### • Comment présenter sa candidature pour devenir délégué ?

Vous pouvez postuler via le site internet [electionmsa2020.fr](http://electionmsa2020.fr) en téléchargeant le formulaire de candidature ou en prenant contact avec la MSA au 02 99 01 80 26. Pour le collège des salariés, il s'agit d'une candidature sur liste syndicale.

#### • Peut-on cumuler plusieurs mandats ?

**Oui**, en plus d'être délégué MSA, vous pouvez par exemple vous présenter au Centre communal d'action sociale (CCAS). Il est toujours intéressant pour la MSA d'avoir des délégués qui sont impliqués dans différentes instances afin d'enrichir les échanges. La MSA accompagne cette démarche en contactant systématiquement les mairies pour qu'elles puissent intégrer des représentants de la population agricole dans leur CCAS. Actuellement, 212 délégués MSA en font partie.

#### • Est-ce qu'être délégué prend beaucoup de temps ?

**Il y a quatre à cinq temps forts** incontournables sur une année de mandat. Les réunions cantonales sont organisées pour que tous puissent y assister sans pénaliser leur activité. Cependant, chaque délégué est libre de s'investir davantage.



Contact :  
02 99 01 80 26

[portesdebretagne.msa.fr](http://portesdebretagne.msa.fr)



MANAGEMENT & SANTÉ AU TRAVAIL

**LA MSA CONSEILLE LES DIRIGEANTS, LES ENCADRANTS ET LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL**

Les entreprises bretonnes fusionnent, coopèrent, se réorganisent. Que devient alors le travail au quotidien ? Dirigeants, encadrants, représentants du personnel, sont invités à y réfléchir ensemble lors de deux colloques en octobre et en novembre prochain.

► **Ces colloques, qu'est-ce que c'est ?**

Dans un contexte de mutation, les entreprises font évoluer leurs stratégies et leurs organisations. Au quotidien, ces évolutions impactent le travail de tous les acteurs de l'entreprise, des dirigeants aux salariés. Elles interpellent tout autant le management des équipes. Ces changements peuvent introduire des difficultés et le cas échéant, du mal être au travail. Ils ont aussi une incidence sur la performance globale de l'entreprise.

La façon dont les dirigeants abordent ces problématiques, la manière dont le management intermédiaire accompagne ces transformations d'entreprise, tout cela interroge et pose des questions sur le lien entre le management et la Santé au travail :

- « Peut-on concilier performance d'entreprise et santé au travail ? »
- « Est-ce possible de faire évoluer le management dans l'entreprise ? »
- « Tertiaire, agroalimentaire, productions agricoles, ...quelle place pour les relations humaines au travail ? »
- « Quelles sont les marges de manœuvre ? »

► **Deux colloques à l'automne**

En lien avec leur mission de Santé et Sécurité au Travail et parce que la santé des salariés et dirigeants est une préoccupation majeure, les MSA d'Armorique et Portes de Bretagne ont décidé d'organiser un colloque sur le thème du management et de son lien avec la santé au travail .

► **Au programme**

Lors de ces colloques, seront proposées des interventions de spécialistes en Santé au travail et un temps de partage d'expériences et d'échanges.



**+** **OÙ ET QUAND ?**

<b>Jeudi 17 octobre</b>	<b>Jeudi 28 novembre</b>
<b>Espace GLENMOR</b>	<b>Le PONANT</b>
<b>29270 Carhaix</b>	<b>35740 Pacé</b>

**+** **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :**

► [colloquemanagement.grprec@portesdebretagne.msa.fr](mailto:colloquemanagement.grprec@portesdebretagne.msa.fr)

02 97 46 52 36

## « BIEN VIVRE SON MÉTIER D'AGRICULTEUR »

**IDENTIFIER SES TENSIONS ET SES RESSOURCES POUR AGIR**

**La construction du bien-être au travail et la préservation de la santé est un objectif poursuivi par tous. Dans cette perspective et en lien avec ses missions, la MSA met en oeuvre et anime des réunions sur le thème « Bien vivre son métier d'agriculteur ».**

► **Pourquoi une telle action ?**

Les exploitations agricoles évoluent, se transforment et cela n'est pas sans conséquence pour les exploitants. Dans ce contexte, les services Action Sociale et Santé Sécurité au Travail de la MSA ont développé une action afin d'aider les exploitants à s'arrêter le temps d'une journée, pour réfléchir et échanger sur leur travail, leurs atouts et leurs contraintes. Au coeur des territoires, les délégués MSA assurent la promotion de ces journées auprès des exploitants.

► **Quel est le contenu des réunions ?**

Organisées à la journée, ces rencontres animées par un conseiller en prévention et un travailleur social, consacrent une large place

à l'échange entre pairs (groupe de 10 à 12 personnes). Combinés aux apports des professionnels de la MSA, plusieurs supports d'animation aident les exploitants à mieux exprimer les tensions vécues dans le travail. Il s'agit tout autant d'identifier les ressources à mobiliser pour améliorer les situations et rechercher des marges de manoeuvre. De par leur contenu, ces journées s'adressent à tous les exploitants qui souhaitent prendre du recul, échanger avec d'autres pour réfléchir à leur pratique. Les retours des participants témoignent de l'intérêt de ces journées !

► **Un accompagnement personnalisé**

Pour aller plus loin, la MSA propose aux exploitants intéressés et notamment à ceux

pour lesquels les tensions dans le travail sont fortes, un dispositif de formation et d'accompagnement spécifique « Repenser son bien-être au travail » en lien avec Vivea. Combinant travaux en groupe et accompagnement individuel sur l'exploitation, cette démarche originale a pour but d'analyser son activité, repérer les facteurs de stress et identifier les pistes afin d'agir dans différents domaines (organisation, relations interpersonnelles, confiance...).



**Service Santé Sécurité au Travail : 02 99 01 80 68**

## ACTION SOCIALE

## « PARCOURS SANTÉ DES AIDANTS »

**RESTER EN BONNE SANTÉ QUAND ON AIDE LES AUTRES**

**Ne pas oublier de prendre soin de soi quand on prend soin des autres. C'est la recommandation qui guide l'action de prévention « Parcours santé des aidants » proposée par la MSA.**

Les aidants sont aujourd'hui plus de 8 millions en France. Ce sont ces personnes qui, bien souvent en toute discrétion, apportent une aide régulière à un proche en raison d'une maladie, d'un handicap ou de l'âge. Être aidant implique souvent d'être disponible à tout moment et parfois au détriment de sa propre santé, physique et mentale. Quelque soit votre âge, vous pouvez être amené à aider au quotidien un proche et cette situation peut générer du stress, de l'isolement et de la fatigue. C'est pour mieux appréhender ces difficultés qu'a été créé le « Parcours santé des aidants ».

► **Une action de prévention santé**

Qu'il s'agisse d'un parent s'occupant d'un enfant qui a des difficultés de santé ou d'une personne s'occupant d'un conjoint malade ou âgé, tous doivent être disponibles à tout moment. La MSA Portes de Bretagne propose à ces personnes de prendre du temps pour eux et de faire le point sur leurs besoins en participant au « Parcours Santé des Aidants ».

► **Un parcours en trois étapes**

Chaque « Parcours Santé des Aidants » est organisé en trois étapes :

- Une première séance collective permet de sensibiliser et d'informer chaque aidant sur les risques médicaux spécifiques. C'est un temps qui permet de prendre conscience de l'impact de l'activité d'aidants sur la santé.
- Dans un deuxième temps, les participants sont invités à prendre rendez-vous avec leur médecin traitant pour une consultation « Santé des Aidants ». Elle permet d'évaluer l'état de santé et de dépister ou traiter les troubles éventuels.
- Enfin, lors de la dernière étape, l'atelier « Échange Santé » invite les participants à échanger sur leur vécu en tant qu'aidant. Cet atelier permet de recenser les besoins et de présenter l'ensemble des offres de soutien à disposition sur le territoire.

► **Qu'apporte ce parcours ?**

Si vous êtes aidant, vous pouvez participer à la prochaine session proposée près de chez vous. Au-delà des informations sur votre santé et des méthodes pour prendre soin de vous au quotidien, vous trouverez des renseignements concernant les structures et soutiens sur votre territoire. Ces ateliers sont un lieu d'échange qui invitent, lors

de chacune des étapes, à vous questionner et à partager votre expérience avec les autres participants, le tout dans une atmosphère détendue et empreinte de compréhension. Pensez à soi pour mieux s'occuper des autres, voici le message central de ce parcours.



**Pour vous renseigner ou vous inscrire au Parcours Santé des Aidants qui vous correspond, contactez un travailleur social au 02 99 01 80 20**

## C'EST PLUS SIMPLE POUR VOUS DÉPOSEZ VOS DOCUMENTS EN LIGNE

1



### MON ESPACE PRIVÉ

Je me connecte à Mon espace privé et je vais dans la rubrique « Contact & échanges »

2



### ACCÈS AU SERVICE

Je clique sur « Envoyer un document » et je choisis l'objet de la demande

3



### OBJET DE L'ENVOI

Je clique sur « d'autres documents » pour préparer mon envoi

4



### NOMBRE DE DOCUMENTS

Je choisis le nombre de documents à envoyer

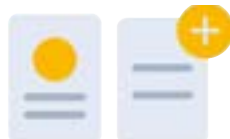
5



### SAISIE DES INFORMATIONS

Je renseigne les informations du document (nature, nom de la personne concernée, etc.) et j'indique le motif de l'envoi

6



### AJOUT D'UN FICHER

J'ajoute le ou les fichiers qui composent le document et j'atteste de leur conformité avant envoi»

- ✓ PDF, JPEG/JPG, PNG
- ✓ Moins d'1 Mo



Les documents contenant des informations médicales doivent être transmis par courrier postal à l'adresse du service médical de votre MSA

7



### ENVOI ET ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Je reçois une confirmation d'envoi et un accusé de réception

### SESSIONS

#### « CONTINUER OU SE RECONVERTIR »

##### ► Morbihan

19, 20, 21 novembre 2019

Centre de Vacances Kéravel à Erdeven

et le 19 décembre

Cité de l'Agriculture à Vannes

#### Contacts :

- Jean-Marc BOURNEUF - 02 97 46 93 37
- Alexandra GABILLET - 02 97 46 93 38
- Service d'Action sociale de la MSA
- Nathalie DARRAS - 02 23 48 27 11
- Chambre d'agriculture

##### ► Ille-et-Vilaine

19, 20, 21 novembre 2019

au Centre de la Hublais à Cesson-Sévigné

et le 17 décembre

à la Chambre d'agriculture de Rennes

#### Contacts :

- Tatiana BERGEON, Justine LE BAS, Marie-Pascale MOREAU - 02 99 01 80 20
- Service d'Action sociale de la MSA
- Edith FAUCHOUX - 02 23 48 27 11
- Chambre d'agriculture

### ACTIONS AVENIR EN SOI

##### ► Morbihan

du 15 octobre 2019 au 7 janvier 2020

Sabrina LE BIHAN, Emmanuelle THUAUD

- 02 99 01 80 20

### CONFÉRENCES DE PRÉVENTION SANTÉ

##### ► Ille-et-Vilaine

#### L'Hypnose, un atout pour la santé et le mieux-être

1<sup>er</sup> octobre, 20h, Josselin

24 octobre, 20h15, Pleugueneuc

21 novembre, 20h, L'Hermitage

25 novembre, 20h, Allaire

#### La maladie de Lyme, mieux la connaître pour mieux réagir et prévenir

7 novembre, 20h, Pipriac

5 décembre, 20h, Monterfil

#### La santé passe aussi par l'assiette

12 novembre, 20h, Montauban

#### Alimentation ou comment associer plaisir et santé

12 novembre, 20h, Fougères

#### Cultiver l'optimisme

19 novembre, 20h, Plerguer

28 novembre, 20h, La Boussac

#### Les bienfaits du sport sur le bien-être et la santé

5 décembre, 20h, Retiers

##### ► Morbihan

#### La maladie de Lyme, mieux la connaître pour mieux réagir et prévenir

14 octobre, 20h, Auray

#### L'aromathérapie

24 octobre, 20h, Plouharnel

#### Le sommeil

29 octobre, 20h, Ploemeur

#### Coup de main en agriculture

27 novembre, 20h, Marzan

## ACTUALITÉ

### LE MOIS DE LA PARENTALITÉ EN MORBIHAN

**Le mois de la parentalité en Morbihan est un temps fort pour les parents et leurs enfants, petits et grands !**

Le réseau parentalité du 56 dont font parties la MSA Portes de Bretagne et l'Agence régionale de santé organise en novembre le mois des parents pour promouvoir la diversité et la richesse des initiatives à leur disposition sur l'ensemble du territoire morbihannais. De nombreux partenaires (collectivités, associations, services publics) se mobilisent pour faire connaître toutes les actions, services, animations, conférences, lieux d'accueil enfants-parents, etc. au plus près de chez vous. Une géolocalisation des initiatives et le programme de cet événement sont à votre disposition sur le site [parentalite56.fr](http://parentalite56.fr). Nous vous attendons nombreux !

